

LE DEVOIR

Environnement

MATIÈRES RÉSIDUELLES

QUÉBEC

Toutes les minutes,
22 tonnes de déchets
s'accumulent sur le territoire

Page 3



HABITATION

Une maison écologique
pour aujourd'hui... et demain

Page 6

Un lourd héritage



PETER JONES REUTERS

*Au Québec, par citoyen et par jour, ce sont trois kilos
de matières diverses qu'il faut transformer!*

Le propre des pays riches est de pouvoir compter sur des ressources en apparence inépuisables, et aussi de permettre à ses citoyens d'avoir accès à tout ce qui peut répondre à leurs diverses demandes en produits et services. En langage économique, cela se traduit par une équation où l'évaluation de la richesse collective s'établit en fonction du nombre d'objets consommés.

Apparaissent d'ailleurs significatifs les propos tenus par un président américain quand il demanda à ses commettants, à la suite des événements d'un certain mois de septembre, de «revenir à la vie normale». Comment? En prenant à nouveau d'assaut les centres d'achats, favorisant ainsi une reprise de l'économie tout en satisfaisant ce qui se semble être chez eux un besoin «naturel».

Toutefois, avant de jeter la pierre à leurs voisins du sud, les habitants de l'outre-49 parallèle devraient avoir en mémoire une statistique troublante. Selon une donnée recueillie aux fins d'une étude commandée par la Fédération canadienne des municipalités, les Canadiens sont *per capita* les deuxièmes plus grands producteurs de déchets au monde, la palme dans ce secteur revenant à l'Arabie Saoudite! Quant aux Québécois, ils ne sont pas en reste avec une production annuelle d'une tonne et demie de déchets divers.

Société distincte

Dans ce «joyeux» monde des matières résiduelles, les Québécois ont cependant le beau rôle. Ils consomment, certes, mais ils recyclent aussi: jusqu'à 965 kg annuellement.

L'aventure du recyclage a débuté en 1990. Certains auront en mémoire le temps d'une opposition aux «cinq cennes», cette surcharge demandée lors de l'achat d'une bouteille de boisson gazeuse ou de bière. Puis vinrent les 5 \$, déboursé additionnel imposé à l'achat d'un pneu. Toutes ces mesures étaient mises en place car le Québec se dotait alors d'un organisme dont la vocation était d'initier sur le territoire diverses actions qui devaient un jour mener à un recyclage de toutes ces choses qui, jusque-là, se retrouvaient enfouies ou déposées dans le paysage québécois.

Après les premières protestations habituelles, l'opération est devenue un fait accepté par tous. Comme le relate l'actuel président-directeur général de Recyc-Québec, cet organisme chargé de jouer un rôle centralisateur dans le secteur, avec les années, «on s'est rendu compte que le fait de remplir des trous avec de la matière résiduelle

pouvait être néfaste pour la nappe phréatique, en plus d'incommoder de plus en plus les voisins».

Ainsi au Québec, on recycle. Certains pionniers ont d'ailleurs su tirer profit de cette mesure en étant des initiateurs, voire des visionnaires. Cascades inc. affiche ainsi des revenus annuels de plus de quatre milliards, une énorme réussite dont s'enorgueillit le fils de celui qui, dans les années 1950, lançait une collecte de rebuts: «Au départ», raconte Alain Lemaire, l'actuel p.d.g. de l'entreprise, «on s'est lancé dans le recyclage de vieux linges, du vieux fer, et le recyclage du papier est venu par la suite. En fait, nous étions une famille de chômeurs qui voulaient s'en sortir et c'est ainsi que l'entreprise a démarré à Drummondville, en y faisant notamment la collecte des ordures ménagères, chose que l'on fait toujours.»

Que l'on
enfouisse
encore, c'est
malheureux.

Que l'on
recycle, c'est
tant mieux.

Pour l'avenir

Un *success story* ne doit cependant pas faire oublier les défis qui attendent les diverses sociétés de consommation.

Au Québec, par exemple, le fait que l'on recycle, c'est tant mieux. Mais il faut voir à quelle hauteur: par citoyen et par jour, ce sont trois kilos de matières diverses qu'il faut transformer! Et ce n'est là que 60 % de tout ce qui prend la route du dépot ou du centre de recyclage.

Survient-il que les budgets de l'État soient réduits, que les entreprises réclament plus de profits, qu'on ne serait pas long à se plaindre que les opérations de recyclage sont trop onéreuses: une tonne recyclée revient à 100 \$, contre 40 \$ pour une tonne enfouie. Et même à l'heure actuelle, certaines matières — le *styrofoam* et divers plastiques — s'avèrent non réutilisables.

Ce qui est donc en jeu, ce sont des comportements sociaux qui font accepter que le superflu apparaisse comme nécessaire: on voit ainsi des ordinateurs ayant peu d'années d'usage prendre le chemin de l'oubli, tout comme chaque jour les divers emballages s'accumulent, avec les sacs de plastique qui les ont transportés, dans les bacs verts: autant de «beaux» gestes souvent sans portée réelle.

Que l'on enfouisse encore, c'est malheureux. Que l'on recycle, c'est tant mieux. Que l'on consomme trop, c'est dangereux! Et dire que le gaspillage s'opère aussi dans ce qui ne laisse pas au sol de traces apparentes, comme les eaux usées et les divers rejets atmosphériques...

Nous sommes donc loin d'une terre verte, bleue, et bientôt blanche, que l'on donnerait en exemple ou en héritage.

Normand Thériault

CANADA
Produits toxiques
Page 2

QUÉBEC
Recyc-Québec
Page 3
Communautés métropolitaines
Page 5

SOLUTIONS
Cansolv
Page 2
Cascade et Solmers
Page 4

MONTREAL
Écocentres
Éco-quartiers
Page 6

• ENVIRONNEMENT •

Normes canadiennes

Les Canadiens, ces grands pollueurs

À l'échelle planétaire, ils sont les deuxièmes plus grands producteurs de déchets per capita

Au Canada, la gestion des matières résiduelles relève principalement des provinces et des territoires. Toutefois, les autorités fédérales détiennent plus qu'un simple droit de regard sur les allées et venues de celles-ci, particulièrement lorsqu'elles proviennent de l'extérieur des frontières canadiennes. En fait, Ottawa a le pouvoir d'interdire l'importation des substances jugées dangereuses pour la santé et la sécurité de sa population.

ULYSSE BERGERON

et accueillir les sols contaminés américains.

Le directeur du Sierra Club, Daniel Green, explique que «si un pays arrive à la conclusion qu'il est impossible de garantir la santé et la sécurité de sa population en laissant rentrer une substance, un État a le droit d'interdire l'entrée de la substance dans son pays». Il cite par exemple la décision de la France, en 2001, d'interdire l'importation de l'amiante canadien.

Une question se pose alors: l'importation de matières résiduelles, plus spécifiquement celles de nature dangereuse, représente-t-elle un réel danger pour la population du Canada? «Oui», soutient M. Green, mais visiblement les gouvernements du Québec et du Canada semblent prêts à en accepter l'impact. Autrement dit, pour eux, l'impact sur la santé et l'environnement est acceptable. Alors il faut que la société civile canadienne se lève et dise: pour nous ça ne l'est pas!

A ce chapitre, il note les récentes analyses de sols effectuées à l'usine Bennett Environnement de Saint-Ambroise, qui ont confirmé la présence élevée de furane et de dioxine qu'aurait engendrée le traitement de sols contaminés. Ces résultats d'analyses servent aujourd'hui d'argument pour les organisations qui s'opposent à la mise en fonction de l'incinérateur de Belledune, au Nouveau-Brunswick, lequel pourrait d'ici quelques semaines obtenir son permis d'opération

Le nombre de déchets toxiques importés au Canada entre 1993 et 1999 a augmenté de près 500 %

Gros volume

On estime que, en 2000, 1,1 million de tonnes de déchets dangereux ont été traités et éliminés au Canada. Une étude du chercheur torontois Mark S. Windfield démontre que le nombre de déchets toxiques importés au pays entre 1993 et 1999 a augmenté de près 500 %; il serait passé de 71 725 tonnes à 333 147 tonnes.

Pourtant, au fil des années, le Canada s'est doté de lois et de règlements afin de contrôler le transport des matières résiduelles entre les provinces et les pays: la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE), le Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets dangereux, le Règlement sur l'exportation de déchets contenant des BPC, le Règlement sur les préavis d'exportation de la Loi sur le transport des matières dangereuses et, finalement, le Règlement sur l'immersion de déchets en mer.

Dans chacun des cas, les normes mises en place encadrent — sans toutefois empêcher — l'entrée au pays des déchets dangereux. Comme le stipule la LCPE, le Canada a la permission de respecter ses engagements internationaux en vertu de l'ALENA et de la Convention de Bâle du Conseil de l'OCDE sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets destinés à des opérations de récupération.



ANDREW WALLACE REUTERS

On estime que 130 camions traversent quotidiennement les frontières afin d'acheminer les 3500 tonnes d'ordures ménagères de Toronto vers le dépot de la petite ville de Sumpter Township, dans l'État du Michigan.

L'importation au Canada de matières résiduelles est illégale à moins que celles-ci y soient acheminées «à des fins de valorisation», déplore le directeur du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, Karol Ménard.

S'il est interdit ici d'importer des déchets de l'étranger à des fins d'enfouissement, certaines municipalités canadiennes n'hésitent pas à exporter leurs déchets domestiques aux États-Unis. C'est le cas de Toronto, qui pourrait être aujourd'hui considérée comme la ville-reine de l'exportation dans ce secteur d'activité. On estime que 130 camions traversent quotidiennement les frontières afin d'acheminer les 3500

tonnes d'ordures ménagères de la métropole vers le dépot de la petite ville de Sumpter Township, dans l'État du Michigan.

Émissions de CO₂

Mais voilà qu'au-delà des polémiques qui gravitent autour de l'importation et de l'exportation de matières résiduelles, plusieurs environnementalistes soulèvent le problème de la pollution engendrée par le transport des déchets. Une étude américaine avançait récemment qu'un camion sur six était destiné à la collecte des ordures. M. Ménard rappelle, à ce sujet, que l'émission de CO₂ est en soi «une forme de matière résiduelle».

A ce sujet, le bilan de la ges-

tion environnementale au Canada dévoilé la semaine dernière par l'OCDE est critique. On y note, entre autres, qu'entre 1990 et 2000, les émissions de CO₂ ont augmenté de 10,1 % pour chaque citoyen, ce qui représente plus du double de la moyenne des pays membres de l'OCDE, qui se situe à 4,8 % — un pourcentage qui dépasserait les émissions par habitant enregistrées aux États-Unis.

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) publiait également la semaine dernière une étude (*L'empreinte écologique des municipalités et des régions canadiennes*) dans laquelle elle soutenait que, si tous les habitants de la planète consom-

maient autant que les Canadiens, il faudrait quatre autres Terres pour supporter l'humanité. L'étude avance que, à l'exception des citoyens de l'Arabie Saoudite, les Canadiens sont, à l'échelle planétaire, les plus grands consommateurs — et, par conséquent, producteurs de déchets.

Les dernières statistiques canadiennes portant sur la production de matières résiduelles sont également frappantes: 31 millions de tonnes de déchets non dangereux sont produites annuellement. La Nouvelle-Écosse reste la province canadienne qui élimine la plus faible quantité de déchets non dangereux par habitant (459 kg), tandis que le Québec enregistre la plus forte quantité (936 kg).

Cansolv Technologies inc.

Mettre fin aux pluies acides

«Les compagnies considéreront l'avantage économique seulement lorsqu'elles seront forcées de tenir compte de l'environnement»

Les raffineries de pétrole, les centrales thermiques et autres papétières disposent maintenant d'un outil de pointe pour éliminer les rejets de leurs usines dans l'atmosphère qui sont à la source des pluies acides. La société québécoise Cansolv Technologies inc. (CTI) a en effet élaboré un procédé permettant non seulement de piéger les émissions gazeuses de soufre, mais aussi de récupérer le SO₂ sous une forme à valeur marchande. Coup d'œil sur un produit à l'avenir prometteur.

MYLÈNE TREMBLAY

Chaque mois, Cansolv Technologies inc. reçoit entre 25 et 30 demandes d'information pour l'installation de ses unités de récupération de dioxyde de soufre. Bien sûr, la PME sise à l'angle de l'avenue Christophe-Colomb et du boulevard Métropolitain pourrait bien voir ce nombre exploser. «Au fur et à mesure que les gouvernements hausseront les normes environnementales, les compagnies seront forcées de faire de la récupération et d'utiliser notre technologie», prévoit Marcel Ayotte, président de CTI.

Pour l'heure, l'utilisation du procédé se fait principalement en Europe et aux États-Unis, où la réglementation en matière d'environnement est beaucoup plus sévère qu'au Québec. On retrouve ainsi une unité de récupération dans la raffinerie de pétrole de la société ConocoPhillips en Californie, une autre dans l'usine d'incinération de produits sulfurés de la société Bayer en Belgique, et bientôt deux autres aux États-Unis, une en Inde et une encore en Chine. Au Québec, seule la société Noranda, une usine de production d'acide sulfurique à Valleyfield, se prévaut des services de Cansolv.

Pur recyclage

Récompensé du Prix canadien d'innovation en développement durable 2003, deux fois finaliste aux Phénix de l'environnement dans la catégorie «Entreprise exportatrice de produits, de technologies ou de savoir-faire liés à la protection de l'environnement», Cansolv Technologies inc. a la ferme intention de se positionner

comme un fournisseur à l'échelle mondiale de produits et de services spécialisés destinés aux multinationales de l'industrie lourde — raffineries de pétrole, usines d'affinage de métaux, usines de production d'acide sulfurique, papétières, usines d'incinération, centrales thermiques au charbon, etc. Le but de l'entreprise: traiter les émissions de dioxyde de soufre (SO₂), les oxydes d'azote et le gaz carbonique (CO₂) crachées par les usines, qui sont en grande partie responsables des pluies acides, du smog et de l'effet de serre. «On travaille à l'élaboration de technologies offrant une gamme complète de produits de recouvrement des émissions dangereuses pour l'environnement», précise Marcel Ayotte.

Brevetée en 1989 par Union Carbide Corporation, rachetée en 1997 par CTI et mise au point par cette dernière, la technologie d'épuration du SO₂ est la seule à être commercialisée pour le moment. Le procédé de recyclage du CO₂ n'a pas encore fait ses preuves sur le marché, tandis que celui visant à capturer le mercure est toujours en chantier.

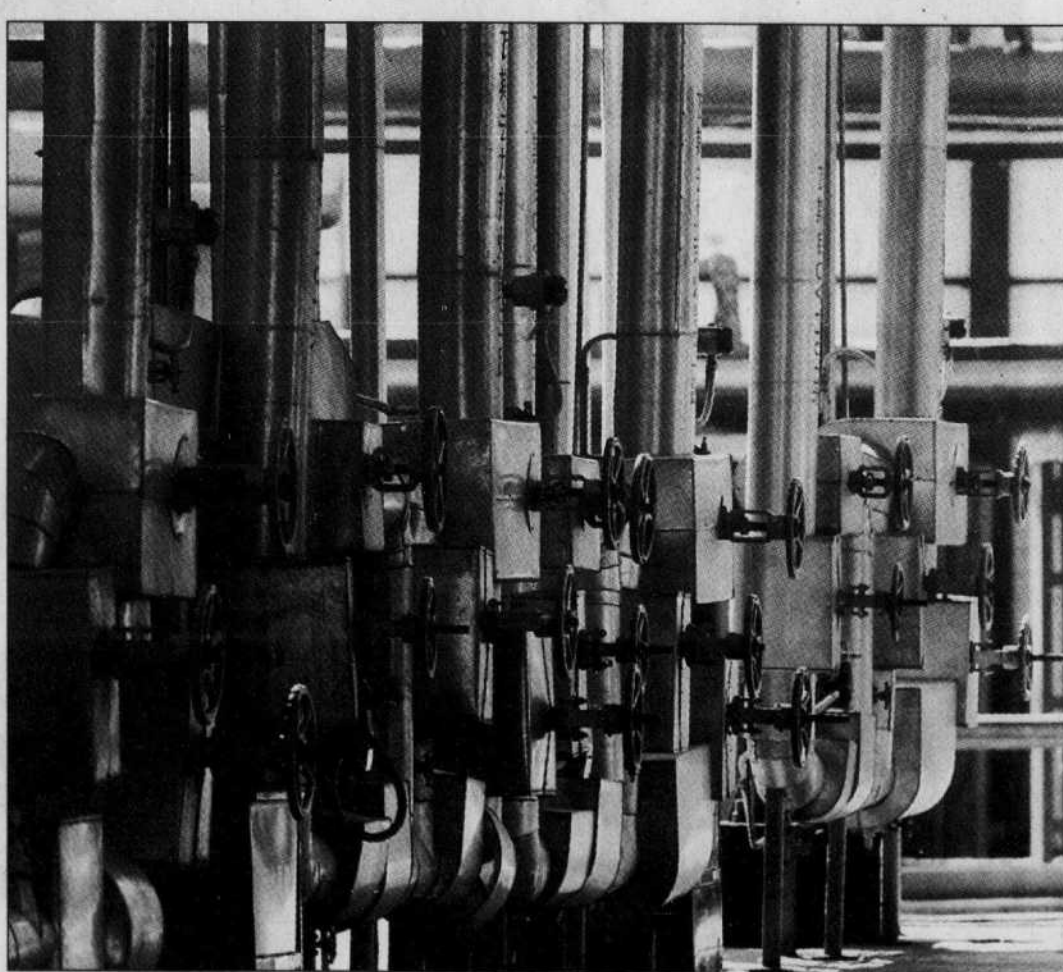
Le procédé de recouvrement du SO₂ est relativement simple. Il consiste à sélectionner, dans un premier temps, le dioxyde de soufre (SO₂) dans les écoulements d'air contaminé. Un procédé de régénération récupère ensuite le SO₂ sous une forme qui peut éventuellement être vendue en tant que sous-produit ayant une valeur. «Il n'y a pratiquement pas de création de déchets», lance Marcel Ayotte. De façon plus systématique, l'installation de l'unité

se présente sous la forme de deux tours, l'une d'adsorption, l'autre de désorption. Par exemple, les gaz s'échappant d'une raffinerie de pétrole s'infiltrent par le bas de la première tour et sont captés par un liquide absorbant à base d'ammoniac. Le composé chimique voyage ensuite vers la seconde tour où il est chauffé à l'aide d'un bouilleur. Du SO₂ pur se dégage alors de la solution d'ammoniac, prêt à être envoyé à toute usine utilisant le SO₂ en tant que produit.

Facteur coût

CTI ne s'occupe que de la vente du procédé sous licence aux compagnies, qui doivent veiller à installer le système à proximité de l'usine hôte et à l'opérer. «Nous fournissons aux compagnies un design, une licence et l'absorbant. C'est à elles de construire le modèle et de le faire fonctionner», dit M. Ayotte. Il fait remarquer que, très souvent, les sociétés qui s'intéressent à la technologie Cansolv disposent déjà d'une usine d'acide sulfurique. «Le procédé leur permet de réutiliser un produit normalement rejeté dans l'air et d'augmenter leur production.»

Ainsi, les avantages d'un tel produit sont d'ordre tant écologique qu'économique. «Mais les compagnies considéreront l'avantage économique seulement lorsqu'elles seront forcées de tenir compte de l'environnement», commente le président. Car il faut dire que les coûts d'installation du procédé peuvent en décourager plus d'un. Selon la quantité de SO₂ et le volume de gaz à traiter, le diamètre des tours peut varier de 16 pouces à 40 pieds et présenter des frais allant de un million à... 20 millions de dollars. «Les coûts d'utilisation du procédé demeurent compétitifs», soutient Marcel Ayotte. Il est inférieur de 15 % à 25 % à celui des procédés conventionnels. Mieux encore, la technologie Cansolv a démontré la capacité de fournir des résultats supérieurs à ceux des procédés existants, ce qui lui a valu rien de moins que la mention américaine de Best available com-



CLARO CORTES REUTERS

Cansolv Technologies inc. compte faire valoir son expertise auprès des raffineries de pétrole qui souhaitent être conformes aux nouvelles réglementations du Clean Air Act (loi sur l'assainissement de l'air).

mercial technology (BACT).

Traitement complet

Autre avantage significatif, selon le président: le procédé CTI génère très peu de sous-produits indésirables, contrairement à certains procédés tels que le gypse synthétique utilisé dans les centrales thermiques. «C'est un avantage majeur lorsque l'on sait qu'à elles seules, les centrales thermiques ont produit 36 millions de tonnes métriques de gypse synthétique, dont à peine 7,1 millions de tonnes ont trouvé un dé-

bouché sur le marché. Le reste doit être enfoui, ce qui génère d'autres coûts.»

Cansolv Technologies inc. compte maintenant faire valoir son expertise auprès des raffineries de pétrole qui souhaitent être conformes aux nouvelles réglementations du Clean Air Act (loi sur l'assainissement de l'air). La direction entend aussi mettre le cap sur le secteur de l'affinage des métaux, qui a récemment repris de la vigueur, et sur celui des papétières, et des usines d'incinération de produits sulfurés.

Quant au segment des centrales thermiques, Cansolv se frotte les mains devant les chiffres: il existe 1024 centrales thermiques au charbon aux États-Unis seulement. Un bémol toutefois, selon Marcel Ayotte: les propriétaires de ces centrales sont réfractaires aux nouvelles technologies. Qui plus est, les dites centrales requièrent de gros systèmes très dispendieux. «Il faudra du temps pour faire évoluer les mentalités, estime-t-il. Mais dès que les normes seront plus sévères, elles n'auront plus le choix.»

• ENVIRONNEMENT •

Québec

L'objectif: recycler 65 % de tous nos déchets d'ici l'an 2008

« Il y aurait environ 85 % des choses qu'on jette qui seraient réutilisables »

La quantité de déchets que les Québécois produisent chaque année est véritablement phénoménale: plus de 11 millions de tonnes, ce qui équivaut à 22 tonnes toutes les minutes, ou à une tonne et demie par personne! Qui plus est, ce tonnage tend à augmenter d'année en année, la production de déchets étant passée de 1,02 à 1,51 tonne par année par personne entre 1988 et 2002.

CLAUDE LAFLEUR

Depuis 15 ans, d'importants efforts ont été faits pour en recycler le plus possible. C'est ainsi que la quantité totale récupérée pour l'année 2002 correspond à 47 % de l'ensemble des matières résiduelles pouvant être mises en valeur, alors que l'objectif est de 65 % pour l'année 2008.

« Les matières résiduelles, c'est tout ce qui reste après la consommation, explique Robert Lemieux, président-directeur général de Recyc-Québec. C'est évidemment tout ce qu'on met dans nos poubelles et dans nos bacs verts. Mais c'est aussi les produits "post-consommation" tels qu'une vieille télé, un vieux poêle ou un réfrigérateur et dont il faut faire quelque chose... » M. Lemieux dirige la société d'État créée en 1990 afin justement de favoriser la récupération et le recyclage de tout ce qu'on jette.

L'irré récupérable...

En principe, tout serait recyclable! « On calcule qu'il y aurait environ 85 % des choses qu'on jette qui seraient réutilisables, dit-il. Quant au 15 % qui reste, il pourrait être possible de le récupérer et de le recycler mais, ou bien on ne dispose pas pour le moment des technologies nécessaires, ou bien les coûts seraient prohibitifs. »

Un bel exemple de la difficulté de recycler certains matériaux est offert par les appareils électroniques — les téléphones cellulaires, les ordinateurs, etc. — qu'on jette de plus en plus fréquemment.

Pour l'heure, il est possible d'extraire les métaux précieux des circuits électroniques de ces appareils mais le reste — en bonne partie du plastique, du verre et des matériaux synthétiques — est pratiquement irrécupérable.

Il y a en outre des matériaux aussi simples que le styrofoam et les sacs de plastique dont on ne sait que faire. D'une part, on ne dispose pas d'une technologie permettant de recycler le styrofoam alors que les sacs de plastique ne sont que « du vent », c'est-à-dire qu'il faudrait en faire fondre des quantités phénoménales pour obtenir suffisamment de plastique. Par conséquent, ces produits fort abondants se retrouvent tout bonnement dans les sites d'enfouissement.

... et le récupéré

Par contre, relate Robert Lemieux, on parvient à recycler presque entièrement les verres, le papier et l'aluminium. « Le verre a longtemps été un problème, dit-il, puisqu'on ne savait qu'en faire, sinon l'expédier vers l'Italie ou l'Amérique du Sud. Toutefois, aujourd'hui, l'industrie québécoise utilise tout le verre collecté. Les verres colorés sont entre autres transformés en laine minérale alors que les verres transparents servent à faire de nouveaux récipients. »

Quant aux papiers usagés, la situation est encore plus intéressante puisque l'industrie québécoise en manque et doit même en importer. « Les papeteries souhaiteraient en



Certains types de plastique sont très en demande, notamment les bouteilles de boisson gazeuse.

AGENCE FRANCE-PRESSE

avoir davantage, indique M. Lemieux. Le papier et le carton se recyclent facilement, la demande est bonne et les prix sont en hausse. Nos entreprises en importent même plus de un million de tonnes des États-Unis ou d'ailleurs au Canada.

Quant aux plastiques, tout dépend de leur nature, certains types étant même très en demande, notamment les bouteilles de boisson gazeuse. « Aucun problème non plus pour l'aluminium, indique le p.-d.g. de Recyc-Québec, puisqu'il faut 95 % moins d'énergie pour faire une canette à partir

d'aluminium recyclé plutôt qu'avec de l'aluminium d'origine... »

Par contre, si la demande dépasse l'offre pour certains matériaux, la situation pourrait changer le jour où l'on parviendra à tout récupérer ce qu'on jette. « Quand on aura doublé ou triplé la quantité de verre récupéré, aura-t-on toujours un marché pour le recycler? », dit-il. Il faut donc toujours aider le développement de l'industrie et du marché afin d'éviter que, éventuellement, l'offre dépasse les capacités de recycler. » Par conséquent, Recyc-Québec s'applique sans cesse à travailler de

concert avec différentes entreprises pour se donner les outils et les technologies nécessaires.

L'objectif visé par la société d'État est de parvenir à recycler 65 % de tous nos déchets d'ici l'an 2008. Or, en 2002, on en recyclait 47 % alors qu'on ignore les progrès réalisés depuis. « On pense que c'est sans doute un peu mieux, avance Robert Lemieux, mais nous n'avons pas de chiffres précis pour le moment. Je pense donc que l'objectif de 65 % pour 2008 est ambitieux. Je ne vous dis pas qu'on ne l'atteindra pas, mais c'est un objectif très ambitieux... »

À nous de jouer

« Un citoyen produit environ une demi-tonne de matières résiduelles par année », indique M. Lemieux; le reste, environ l'équivalent d'une tonne par personne, provient du secteur "ICI" — industries, commerces et institutions — et de celui de la construction. Or, ces deux secteurs s'en tirent mieux que nous, les citoyens! »

Ainsi, le taux de récupération du secteur ICI est passé de 50 % en 2000 à 57 % en 2002, alors qu'on rapporte que la quantité des matières résiduelles dirigée vers les filières de mise en valeur s'est accrue de 25,1 % entre 2000 et 2002, une augmentation en bonne partie attribuable au secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition. M. Lemieux insiste donc pour dire que chacun d'entre nous a un grand effort à faire puisque, déjà, les entreprises et le monde de la construction enregistrent de meilleurs taux de récupération.

Ainsi, la quantité de matières résiduelles récupérées dans le secteur municipal — en bonne partie ce que nous jetons — augmente depuis 1992, en moyenne de 11,8 % par année. Toutefois, ce taux est passé de 16 % en 2000 à 20 % en 2002. La quantité récupérée de papiers et cartons, d'électroménagers et de matières compostables est principalement responsable de cette augmentation. Quant à la collecte sélective des matières recyclables (le bac de récupération), le taux de récupération n'était que de 26 % en 2002.

« Il y a beaucoup de gens qui font des efforts avec leur bac, indique le p.-d.g. de Recyc-Québec, mais il y en a aussi beaucoup d'autres qui ne les font pas. Rappelez-vous simplement que, pendant que nous mettons à la poubelle nos journaux, un million de tonnes sont importées par nos entreprises québécoises! »

Recyc-Québec

Le Québec récupère la moitié de ses déchets

En 1990, le gouvernement du Québec créait la Société québécoise de récupération et de recyclage, mieux connue sous le nom de Recyc-Québec. Cette société d'État devait « promouvoir, développer et favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits, ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources ». Retour sur une opération en voie de réussite.

CLAUDE LAFLEUR

Il n'y a pas si longtemps encore, même pas 15 ans, on expédiait pratiquement tous nos déchets au dépotoir. « Disons que, avant 1990, il se faisait peu de chose, relate Robert Lemieux, président-directeur général de Recyc-Québec, comme dans toutes les sociétés d'ailleurs, le Québec n'étant pas particulier à ce chapitre-là. On trouvait tout simplement un trou et on y enterrait nos déchets, sans plus de problème! »

M. Lemieux s'empresse néanmoins de souligner qu'il se faisait quand même un peu de récupération, notamment en ce qui concerne le papier journal. « Je me rappelle que, lorsque j'avais 12 ans, dit-il, j'habitais Québec et j'allais porter les vieux journaux chez des gens qui les recycleraient. On allait aussi au marché afin d'y revendre les paniers de fraises et de tomates vides... On n'a donc rien inventé en 1990! »

Prise de conscience

Ce qui a changé au cours de ces 15 dernières années, c'est qu'on a pris conscience des impacts de l'entassement des déchets, et surtout des inconvénients de vivre près des dépotoirs. « On s'est rendu compte que le fait de remplir des trous avec de la matière résiduelle pouvait être néfaste pour la nappe phréatique, en plus d'incommoder de plus en plus les voisins. » En fait, les agglomérations prenant de l'expansion, elles ont fini par rejoindre les sites d'enfouissement, générant des protestations de la part des résidents qui clament: « On ne veut pas voir ça chez nous! »

« Tout cela nous a amenés à nous poser des questions, de poursuivre le p.-d.g. de Recyc-Québec. Ne pourrait-on pas faire les choses autrement? Ne pourrait-on pas réfléchir pour au moins nous assurer qu'on ne cause pas que des problèmes? » Il y a peut-être aussi l'éveil au développement durable car, de plus en plus, on se dit qu'il ne faut pas juste penser à nous, mais également à l'avenir: « Quelle planète laisserons-nous à ceux qui nous suivront? », s'interroge M. Lemieux. Tout cela nous amène à nous dire qu'il nous faut faire mieux. »

C'est donc dans ce contexte que se développe Recyc-Québec. « Notre organisme a essentiellement une seule mission: promouvoir, développer et favoriser la réduction, la récupération et le réemploi ou le recyclage des matières résiduelles, dit-il. On doit donc en parler et favoriser l'essor et le développement d'une industrie qui rend possible la réutilisation et la valorisation des matières résiduelles. » De fait, le recyclage a donné naissance à un véritable secteur économique qui crée des milliers d'emplois.

Recyc-Québec, qui compte aujourd'hui 51 employés, relève du ministre de l'Environnement et est administré par un conseil composé de 11 membres représentatifs du milieu. Cette société d'État doit s'autofinancer, car elle ne bénéficie pas de crédits budgétaires du gouvernement.

Tant à faire...

« C'est énorme, ce qui se fait en matière de recyclage, de lancer fièrement Robert Lemieux, mais tout ce qui

reste à faire est énorme aussi! » De fait, les données compilées par Recyc-Québec indiquent qu'on ne récupère même pas la moitié des déchets que nous générons. Pour illustrer le chemin parcouru, M. Lemieux cite le bel exemple de la récupération des pneus usés.

Si durant des décennies on entassait un peu partout les vieux pneus, voici que ceux-ci sont maintenant systématiquement récupérés et recyclés. « On pourrait dire que chaque Québécois consomme l'équivalent d'un pneu par année, indique M. Lemieux. On procède donc à leur collecte et ces pneus sont expédiés vers des usines qui les réutilisent pour fabriquer d'autres produits, notamment des tapis pour les gymnases et les étables. Je puis dire qu'on recycle à peu près tous les vieux pneus », précise avec satisfaction M. Lemieux.

Mais il faut en outre « corriger » les pratiques du passé, c'est-à-dire disposer des millions de pneus abandonnés. « Il y a quelques années, on estimait qu'il y avait probablement 15 millions de pneus disséminés dans quelque 200 à 250 sites, rapporte M. Lemieux. Mais en réalité, on en a trouvé beaucoup plus et dans 650 sites! Il précise toutefois qu'environ 640 de ces sites auront été vidés à la fin de cet automne, et que déjà dix millions de vieux pneus ont été envoyés dans des cimenteries qui les utilisent comme combustible. « Il reste maintenant les gros sites, style Saint-Amable, et là on s'aperçoit qu'on a probablement beaucoup plus de pneus qu'on l'estimait... Nous prévoyons terminer la destruction de ces pneus en 2008, mais comme il semble y en avoir beaucoup plus qu'on pensait, ça risque de prendre un peu plus de temps... »

Soulignant que Recyc-Québec a dû relever un gros défi pour parvenir à arrimer la quantité de pneus disponible avec ce que peuvent recycler les entreprises, M. Lemieux indique que « de plus en plus, nous arrivons à établir un équilibre entre ce que nous utilisons au Québec et les besoins de l'industrie. Ainsi, par exemple, l'industrie a maintenant vraiment besoin de vieux pneus, ce qui fait qu'on arrive à un certain équilibre. »

Plan global

Outre la préoccupation d'arrimer l'offre et les capacités de recyclage, le grand « dossier » qui accapare Recyc-Québec est actuellement l'élaboration pour l'ensemble du Québec d'un plan de gestion des matières résiduelles. « Je puis dire que c'est une opération qui va très bien actuellement, déclare le p.-d.g. de Recyc-Québec. L'idée est que toutes les municipalités régionales du Québec, les deux communautés métropolitaines et les sept ou huit villes centres soient tenues de produire un plan de gestion de leurs matières résiduelles. Cette démarche les amène à réfléchir à ce qui se passe chez elles: qu'est-ce qu'on produit en termes de matières résiduelles et qu'est-ce qu'on fait avec? Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour réduire l'enfouissement et l'incinération, et comment devrions-nous gérer cela pour atteindre les objectifs de la politique sur les matières résiduelles, etc? »

Selon M. Lemieux, une quarantaine de municipalités ont déjà adopté leur plan de gestion des matières résiduelles alors qu'une vingtaine sont en voie de le faire.

[La fibre de notre réussite]

La fibre. Cette matière première est au cœur de l'évolution qu'a connue Cascades depuis sa création en 1964. D'entrée de jeu, Cascades s'est affirmée comme pionnière dans le recyclage du papier. Aujourd'hui, notre expertise inégalée dans ce domaine continue d'être essentielle au succès de notre entreprise, maintenant chef de file internationale avec 15 400 employés et 150 places d'affaires. Deux tiers des fibres présentes dans les papiers fins, les papiers tissu et les emballages produits par Cascades proviennent de nos propres installations de désencrage et de recyclage. Annuellement, ceci correspond à quelque 2,5 millions de tonnes de papiers recyclés, ce qui contribue à la sauvegarde d'une majestueuse forêt.

Cascades a vraiment la fibre environnementale.

Cascades

www.cascades.com

CANADA • ÉTATS-UNIS • FRANCE • ANGLETERRE • ALLEMAGNE • SUÈDE

• ENVIRONNEMENT •

Cascades inc.

Une vision écologiste qui rapporte gros

«La réutilisation maximale de tout ce qui peut l'être»

Chez Cascades, les hommages ne manquent pas: deux prix Phénix de l'environnement (en 2002 et 2003) et des produits chaudement recommandés par Greenpeace de même que par l'événement environnemental Le Jour de la Terre. Qui plus est, le slogan «Moi, en environnement, j'agis aujourd'hui car je tiens à demain» traduit assez bien l'esprit de cette multinationale en matière de politique environnementale.

THIERRY HAROUN

Le slogan de Cascades, aux visées manifestement écologistes, s'articule sur plusieurs axes, soit notamment: former et responsabiliser chaque employé en matière de protection de l'environnement; déterminer les aspects environnementaux des entreprises et activités connexes qui peuvent avoir un impact environnemental significatif; utiliser des modes de gestion et d'opération basés sur la prévention de la pollution et la vigilance; et enfin, appliquer des technologies favorisant l'économie d'énergie.

Va pour la théorie. Sur le plancher des vaches, la firme Cascades, basée à Kingsey Falls (Centre-du-Québec), n'a pas non plus de leçons à recevoir de personne car, bien avant l'incorporation de Cascades en 1964, la famille Lemaire s'était déjà engagée sur le chemin de la récupération. «Mon père a débuté les opérations dans les années 1950. Nous étions une famille pauvre, vous savez. Au départ, on s'est lancé dans le recyclage de vieux linges, du vieux fer, et le recyclage du papier est venu par la suite. En fait, nous étions une famille de chômeurs qui voulaient s'en sortir et c'est ainsi que l'entreprise a démarré à Drummondville, en y faisant notamment la collecte des ordures ménagères, chose que l'on fait toujours», fait valoir Alain Lemaire, président et chef de la direction de Cascades.

Papiers d'abord

Le secteur environnemental chez Cascades, c'est avant tout «la réutilisation maximale de tout ce qui peut l'être. Par exemple, dit-il, les vieux papiers comptent pour 80 % de notre approvisionnement en matière première pour la fabrication de papier, et le 20 % restant est à base de fibre de bois vierge».

«Il est vrai que l'on fait du recy-

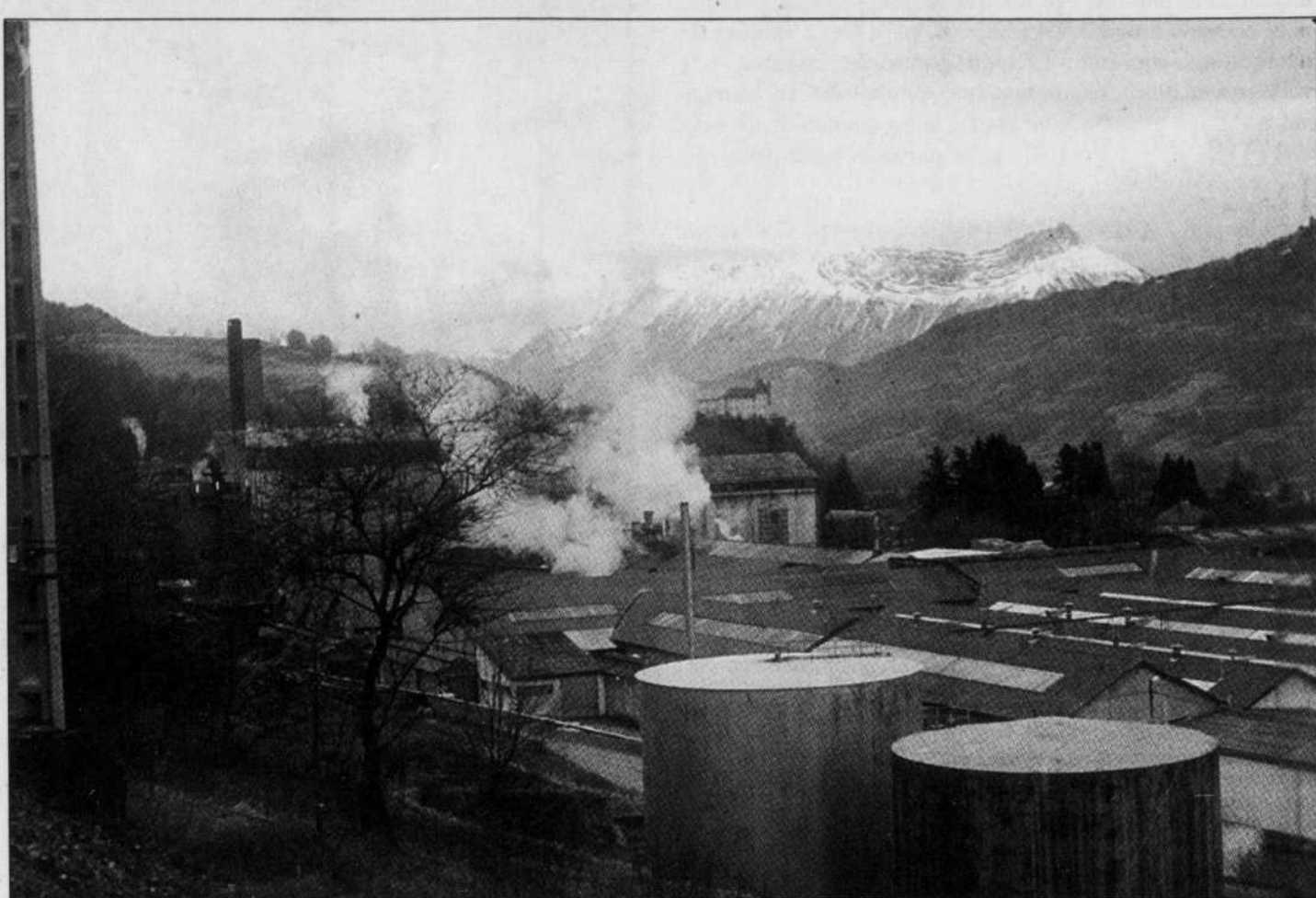
clage, mais nos opérations [«vertes»] ne s'arrêtent pas là, précise-t-il. Les données statistiques démontrent que l'industrie des pâtes et papiers consomme dans son ensemble entre 50 et 60 m³ d'eau par tonne de papier produit, alors que chez Cascades nous consommons en deçà de 20 m³. C'est ce genre d'approche environnementale que nous préconisons.»

De plus, «les concentrations en BPC ont été complètement éliminées dans nos usines et nous avons en outre implanté des systèmes de récupération des huiles». Et pour qui n'est pas tout à fait convaincu de l'approche écologiste de ce fleuron québécois, il est à souligner que même le secteur de la distribution passe à la casserole... verte! «Notre flotte de transport fonctionne au diesel dernier cri. En plus, nos camions sont munis de pneus qui consomment peu et chez nous, insiste-t-il, il est interdit de fournir à quiconque un véhicule qui consomme plus de 10 litres aux 100 kilomètres.»

Le reste aussi

En clair, chez Cascades, il est question de réduction de la consommation d'eau et du débit d'effluent des usines, de réduction du volume de déchets enfouis, de réduction de la consommation des émissions de gaz à effet de serre et d'une implantation progressive de systèmes de gestion environnementale ISO 14001. Les matières recyclées par Cascades se déclinent, pour l'essentiel, comme suit: aérosols, peintures, pellicules plastiques, piles, poussières de conversion, solvants usagés, verres, métaux, bois, caoutchouc, fils électriques, lampes, huiles usées et plus de deux millions de tonnes de papier et carton.

Solidement implantée en Amérique du Nord et en Europe (France, Angleterre, Allemagne et Suède) par le biais de ses 150 unités d'exploitation en tous genres (centres de tri, usines de



SOURCE CASCADES

Solidement implantée en Amérique du Nord et en Europe (notre photo: l'usine de France) par le biais de ses 150 unités d'exploitation en tous genres, Cascades donne de l'emploi à plus de 15 400 personnes.

pâtes et papiers, usines de désencrage, etc.), Cascades donne de l'emploi à plus de 15 400 personnes.

Esprit mercantile

Un autre aspect qui distingue son entreprise, dit Alain Lemaire, c'est qu'«on achète du vieux équipement à travers le monde aux fins de réutilisation à l'intérieur. Et ça, c'est également notre marque de commerce, sans compter la remise en forme par Cascades de plusieurs entreprises qui étaient condamnées à fermer». Il y a tout de même un «esprit un peu mercantile derrière tout ça car, lorsqu'on recycle du vieux équipement, c'est parce qu'on prétend faire quelque chose de très potable [sic] à moindre coût».

Toutes activités confondues, faire du neuf avec du vieux rapportera cette année à Cascades pas moins de quatre milliards de dollars. Ce qui, en soi — il faut le souligner — est remarquable pour une entreprise familiale qui sillonnait les artères de Drummondville dans les années 1950

en quête de... vieilles fringues.

Double économie

Constatant une augmentation substantielle de ses coûts énergétiques, Cascades a mis sur pied il y a trois ans un groupe d'intervention en énergie afin «d'aider nos entreprises à mieux «performer» en matière d'énergie». Ce groupe, constitué d'experts, offre ses conseils aux différentes unités de l'entreprise tout en établissant une politique d'ensemble visant l'émulation, «c'est-à-dire que, si on a établi un bon programme à Thunder Bay par exemple, on tentera de l'implanter en Europe» et ainsi de suite.

Résultat? «En trois ans, nos données indiquent que nous avons réduit notre consommation d'énergie de 7 %».

De plus, Cascades s'est dotée d'un centre de recherche et développement afin d'être en phase avec les exigences du marché en mettant au point des procédés de désencrage plus performants et écologiques, et de trouver des solutions novatrices dans le domai-

ne du blanchiment des pâtes recyclées et vierges.

Un centre de recherche qui permet aussi «d'aider nos clients à mieux «performer» en ce qui a trait aux colles, c'est-à-dire de ne pas nécessairement utiliser des colles chaudes, mais des colles qui seront solubles avec les papiers recyclés, ou encore de développer des utilisations différentes des boîtes de carton ciré servant aux légumes. En fait, l'un des objectifs du centre de recherche est de trouver des moyens de manipuler des produits qui, en soi, sont plus ou moins recyclables pour en faire des produits recyclables», explique le président Lemaire.

Kyoto en mémoire

Il va sans dire que celui-ci inscrit sans retenue sa firme aux principes écologistes paraphés dans le Protocole de Kyoto. «Il faut se préparer aux nouvelles normes atmosphériques. En ce sens, notre programme environnemental vise à obtenir des crédits en vertu du Protocole de Kyoto.»

Pour ce faire, «nous avons installé cette année, dit-il, de nouvelles

chaudières à résidus offrant de très hautes performances à l'usine de Cabano [dans le Témiscouata] qui permettront de brûler des écorces, par exemple, au lieu de les enfouir comme c'était le cas auparavant». Et d'autre part, «nous sommes sur le point de signer une entente avec le site d'enfouissement de la région de Saint-Jérôme afin d'utiliser tous les gaz qui en émanent aux fins de production d'énergie».

Si Alain Lemaire est d'avis que les entreprises du Québec font les efforts nécessaires pour respecter les normes atmosphériques, il pense tout le contraire de nos voisins du sud. «Ce qui nous fatigue, c'est que nos voisins américains, eux, peuvent polluer l'air avec leurs centrales au charbon [et autres matières irrespirables] et qu'ils nous envoient ces «beaux» gaz-là au-dessus de nos têtes».

Vivement préoccupé par cette question, Alain Lemaire conserve toutefois l'espoir que les Américains finiront par entendre raison en matière de pollution atmosphérique, eux «qui se pensent rois et maîtres dans certaines situations».

Solmers

Des sols protégés quand l'enfouissement s'impose

«La majorité des sites, ceux de la nouvelle génération, utilisent des géomembranes»

Malgré la tendance, de plus en plus grande, de recycler le moindre rebut, certains déchets, de par leur nature, n'ont pas droit à une deuxième vie et doivent être enfouis. C'est alors que l'expertise de bureaux d'étude comme Solmers entre en jeu.

LAURENCE CLAVEL

Afin d'éviter la contamination des sols dans lesquels sont enfouies les matières résiduelles, les techniques de confinement des déchets et les entreprises qui offrent ces services se doivent de respecter certains critères pour préserver l'environnement.

Ainsi, Solmers, un bureau d'étude d'experts-conseils en environnement fondé en 1986, s'implique dans toutes les étapes de la gestion environnementale. L'entreprise propose, entre autres, un programme de surveillance et de mesurage de la conformité environnementale à la réglementation et à la législation, en plus de s'assurer de l'intégrité hydraulique des sites d'enfouissement — des étapes essentielles de la gestion des matières résiduelles.

Géomembranes

C'est en France et en Chine que Solmers a effectué ses premières missions. «Au fil des ans, Solmers a développé une expertise assez pointue en matière de confinement, qu'il s'agisse de déchets solides ou de matières dangereuses», explique Denis Boivin, directeur des ventes et du développement chez Solmers.

Solmers est spécialisée dans la conception, les plans et les devis de sites d'enfouissement, cellules de confinement ou sécurisées dont l'étanchéité est assurée par des géomembranes. Ces géomembranes, des sortes de toiles, généralement en PVC, semblables



ARCHIVES LE DEVOIR

Solmers est spécialisée dans la conception, les plans et les devis de sites d'enfouissement, cellules de confinement ou sécurisées dont l'étanchéité est assurée par des géomembranes.

aux toiles servant à recouvrir les piscines, sont très résistantes. On les utilise pour recouvrir les sites d'enfouissement afin d'éviter les fuites. Elles permettent d'empêcher la contamination des sols par des matières dangereuses, ainsi que la pénétration d'eau à l'intérieur des cellules de confinement.

Selon Denis Boivin, «la majorité des sites — la nouvelle génération de sites d'enfouissement — utilisent des géomembranes». Ces dernières permettent d'enfouir de manière sécuritaire tant les rebuts domestiques que les déchets industriels. Des matériaux naturels, comme l'argile, entrent également en compte dans

l'enfouissement et le confinement de ces matières résiduelles, tout comme les géotextiles ou différents matériaux géosynthétiques.

Spécialistes de la gestion environnementale

Solmers est unique en ce sens qu'il s'agit d'un des rares bureaux d'études «à ne faire que ça. C'est notre spécialité, le confinement et la gestion des matières résiduelles», explique M. Boivin. Mais le domaine de la gestion des déchets ne se limite pas à la conception et au contrôle de la qualité d'aires d'entreposage ou de cellules d'enfouissement. Solmers s'implique également dans l'étude géotechnique et hydrogéologique, la vérification de conformité environnementale (VCE), la mise en place de systèmes de gestion de l'environnement ISO et l'impartition de personnel en environnement.

Afin de s'assurer de la préservation de l'environnement, l'équipe de Solmers — composée d'une cinquantaine de spécialistes en environnement, depuis l'ingénieur spécialisé en gestion intégrée des matières résiduelles jusqu'au diplômé en hydrogéologie — travaille étroitement avec les différentes instances gouvernementales nationales et internationales, les entreprises et les municipalités lors de la réalisation de chacun de ses projets. Parmi ces derniers, on compte de nombreux centres de stockage de déchets en France, ainsi que l'enfouissement de sols contaminés au Québec.

Cette année, Solmers a remporté le Phénix 2004 de l'entreprise exportatrice de produits, de technologies ou de savoir-faire liés à la protection de l'environnement, grâce à un système de détection géo-électrique des fuites dans les géomembranes. Solmers est également l'un des deux finalistes au prix Innovation 2004 dans la catégorie Entrepreneurship, prix qui sera décerné par l'Association de la recherche industrielle du Québec (ADRIQ) le 25 novembre prochain.

• ENVIRONNEMENT •

Communautés métropolitaines

Priorité au recyclage

«Ce qui est important, c'est d'avoir une vision globale de la région»

Les deux communautés métropolitaines, celles de Montréal et de Québec, doivent tenir compte sérieusement du dossier environnemental dans le cadre de l'ensemble des responsabilités et obligations qui leur sont dévolues. Il revient à ces administrations municipales élargies d'associer le développement durable aux compétences économiques, sociales et environnementales qui leur appartiennent en vertu de la loi.

RÉGINALD HARVEY

Dans son énoncé de vision 2025, «Cap sur le monde», la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) propose de bâtir une communauté compétitive, attrayante, solidaire et responsable. Pour le directeur général de la CMM, Massimo Iezzoni, son organisme considère le développement durable dans cette perspective: «On fait le pari de cet objectif environnemental et cela est encastré dans notre mission. Autrement dit, nous, on souscrit au concept selon lequel le développement qu'on va réaliser aujourd'hui ne doit pas compromettre la qualité de vie des générations futures.»

Il situe à une place stratégique cette notion du développement, à l'intérieur des rouages de l'administration régionale: «Celle-ci est intégrée dans chacune de nos compétences, que ce soit celle en aménagement du territoire, en transport, en développement économique ou en environnement proprement dit. Par exemple, quand on s'occupe de transport en commun, ça veut dire la possibilité de réduire les effets des gaz à effet de serre; ça signifie l'utilisation de moins de véhicules, qui résulte en une réduction de la pollution. On essaie de mettre de l'avant des semblables politiques.» Et il ajoute encore: «C'est une préoccupation horizontale et cette dimension environnementale est présente dans chacun des dossiers que l'on conduit.»

«Ce ne sont pas seulement les villes qui doivent financer le virage vert»

Des pas en avant ont été franchis

Il signale que la CMM a déjà posé des gestes concrets dans cette direction: «Notre règlement de contrôle intermédiaire a été adopté à l'unanimité et il porte notamment sur la protection des boisés à valeur métropolitaine; on est présent dans ce domaine et on a le souci de préserver nos espaces verts.» Il signale d'autres éléments positifs: «Un plan de gestion des matières résiduelles a lui aussi été entériné unanimement par les membres du conseil; celui-ci va faire en sorte que la CMM recycle 60 % de ses déchets.»

Le conseil de la CMM s'est prononcé favorablement sur le projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) le 17 juin dernier. À ce sujet, il aborde la question du financement: «Ce dossier est basé essentiellement sur les positions municipales connues, c'est-à-dire sur une diversification des sources de revenu. Il est surtout question de faire en sorte que le pollueur contribue. Ce ne sont pas seulement les villes qui doivent financer le virage vert, mais aussi les entreprises partenaires et tous les gens qui sont à la source de la production des déchets qu'il faut mettre à contribution.»

Tous doivent participer collectivement à ce projet pour que les objectifs soient atteints. Le directeur mentionne en outre deux règlements qui seront déposés d'ici la fin de l'année sur la qualité de l'air: «Il faut savoir qu'il y a

déjà deux mesures qui s'appliquent présentement à cette question sur l'île de Montréal; on couvrira maintenant l'ensemble du territoire de la région métropolitaine.» Enfin, le Conseil se penchera d'ici la fin de l'année sur un autre règlement portant sur la gestion plus efficace des cours d'eau. Il apporte cette nuance au sujet de ces projets en voie de réalisation: «Évidemment, le plan est adopté, mais un processus de consultations publiques se déroulera au cours duquel tout le monde pourra s'exprimer et apporter des suggestions pour bonifier nos propositions avant l'adoption par le conseil.»

Massimo Iezzoni refuse d'aborder le dossier environnemental sous l'angle local de la controverse en milieu municipal: «Ce qui est important, c'est d'avoir une vision globale de la région. Si on s'entend sur un plan régional, je pense que



La CMM «souscrit au concept selon lequel le développement qu'on va réaliser aujourd'hui ne doit pas compromettre la qualité de vie des générations futures».

chacune des institutions a le choix de le réaliser, mais je crois que nous partageons tous les mêmes objectifs. L'idée, c'est de dire: on fait consensus sur la vision, donc mettons celui-ci en œuvre.»

Le cadre légal inspiré des trois thèmes gravitant autour du développement durable, soit le social, l'économie et l'environnement: «On doit développer en tenant compte de chacun d'eux et, tout à la fois, des trois pris ensemble.»

Du côté de la capitale

Du côté de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), le directeur général, Marc Rondeau, est persuadé que le développement durable structure une très grande partie des travaux de cette entité municipale: «Ça s'inscrit directement dans les compétences obligatoires de l'organisme. On prend en compte ce dernier, que ce soit par la réflexion ou par l'action, dans le domaine de l'aménagement du territoire. Ça fait partie de notre loi d'adopter une vision stratégique de développement à long terme.» Il existe

un cadre légal inspiré des trois thèmes gravitant autour du développement durable, soit le social, l'économie et l'environnement: «On doit développer en tenant compte de chacun d'eux et, tout à la fois, des trois pris ensemble.»

Le directeur se montre très préoccupé par le défi majeur de la gestion des matières résiduelles, qui concerne tout le monde. À l'heure actuelle, le taux de mise en valeur des déchets se situe à 24 % dans la région de Québec. Pour 2008, l'objectif est d'atteindre 60 %: «Ça implique un très important virage et un effort de premier plan, non seulement d'ordre municipal, mais aussi de la population.» Le plan de gestion, préparé par la CMQ à la suite de consultations publiques, sera présenté au conseil à des fins d'adoption le 23 septembre prochain; par la sui-

te, il sera transmis au ministre de l'Environnement: «La population est prête à prendre ce virage, mais il y a encore de gros efforts de sensibilisation à faire dans ce sens-là.»

Un dossier émerge, parmi bien d'autres, dans la région de la capitale: celui de l'eau, qui semble omniprésente dans le quotidien des citoyens. M. Iezzoni aborde ce sujet sous cet angle: «C'est l'eau considérée sous l'aspect de la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent; celui-ci [...] unit les 26 municipalités de la région sur le plan métropolitain. Il y a donc un effort considérable consenti pour sa mise en valeur, tant en ce qui concerne la qualité de l'eau et de l'aménagement de ses abords que du côté des rivières qui sont connectées sur ce plan d'eau.» Le milieu s'est livré à une sérieuse réflexion multidimensionnelle sur la qualité des eaux, qui aura des répercussions notamment sur les concepts «vert» et «bleu» et sur l'aménagement du territoire. En parallèle aux problèmes environnementaux liés à la qualité de l'eau, le débat déborde sur toute la problématique de l'accessibilité de la population aux cours d'eau à des fins récréatives.

Le pouls des citoyens

La CMQ a entrepris une vaste consultation publique sur la question de la vision stratégique en matière d'aménagement du territoire le 28 septembre. Marc Rondeau décrit cette opération: «On s'en va dans chaque territoire et l'objectif, à la fin de l'année, c'est d'adopter une vision d'ensemble qui va faire partie intégrante du schéma d'aménagement.» La finalité de cette démarche consiste ultimement à obtenir un point de vue commun du développement qui débouche sur une solidarité dans l'action. Près de 350 à 400 organismes ont été invités à déposer des mémoires sur un énoncé de vision préparé par les municipalités, qui a été rendu public en mai dernier.

Résidus de peintures

Un coup de pinceau pour l'environnement

Près de 3000 tonnes seront recyclées au cours de la présente année

Chaque fois que vous décidez de repeindre la cuisine ou la chambre du petit dernier, vous contribuez peut-être sans le savoir à recycler les résidus de peinture au Québec. En percevant 25 ¢ par gallon de peinture vendue, Éco-peinture finance ses activités depuis 2001, et cette année, l'organisme prévoit récupérer près de 3000 tonnes de peinture.

LAURENCE CLAVEL

Depuis sa création en 1997, Éco-peinture, un organisme sans but lucratif regroupant la majorité des fabricants et manufacturiers de peinture du Québec, s'est donné pour mission de promouvoir et faciliter la récupération et la réutilisation des résidus et contenants de peinture. Cette mission s'est vue renforcée par la promulgation, en 2000, du règlement sur la récupération et la valorisation des peintures et des contenants de peinture mis au rebut, lequel fixe les objectifs de récupération que doit atteindre l'industrie de la peinture au Québec. Ainsi, dès 2002, 25 % des résidus de peinture vendue dans la province devaient être récupérés. Ce taux augmentera à 50 % à partir de 2005 et à 75 % en 2008.

«Aujourd'hui, 80 % de la peinture est à base d'eau,

explique Georges Portelance, directeur général d'Éco-peinture. Il y a des progrès considérables qui ont été faits, du côté de la peinture, pour en arriver à un produit beaucoup moins toxique qu'avant. Mais il reste que ce sont des déchets et il y a des dangers pour l'environnement lorsqu'ils sont enfouis.»

Éco-peinture offre donc une option alternative écologique à l'enfouissement des résidus de peinture. «On travaille avec les municipalités. On finance des collectes de peinture. On a même développé un système de bac échantillon pour la récupération de la peinture», poursuit M. Portelance. Ces résidus de peinture sont ensuite retransmis par Peintures récupérées du Québec et remis en marché sous le nom de Boomerang ou Peinture récupérée. Et c'est le montant de 25 ¢, perçu au moment de l'achat de chaque pot de peinture, qui permet la collecte et la revalorisation de celui-ci.

Mais le recyclage ne s'arrête pas là. Ces pots de peinture recyclée peuvent à leur tour être revalorisés! «On voit maintenant des contenants de peinture récupérée qui sont récupérés une deuxième fois», explique M. Portelance. Même le contenant peut être recyclé. L'an dernier, selon le directeur général d'Éco-peinture, 2600 tonnes de peinture ont été recyclées au Québec. De ce nombre, 65 % a été remis en marché, 20 % — constitué de contenants en métal et en plastique

— a été recyclé, et seulement 15 % a été enfoui. En 2004, on prévoit pouvoir récupérer 3000 tonnes de résidus de peinture. «Et encore une fois, on pense réussir à remettre en marché au-delà de 80-85 % du matériel revalorisé», croit M. Portelance.

Peinture récupérée

«Toutes les sortes de peinture architecturale, teintures, vernis à base d'eau ou de latex peuvent être récupérées», poursuit Georges Portelance. On commencera au mois de janvier 2005 à récupérer aussi la peinture en aérosol.

La peinture ainsi recyclée par Éco-peinture — la seule peinture récupérée à être mise en marché au Québec — ne comporte pas autant de coloris différents que la peinture ordinaire. Mais, selon M. Portelance, il s'agit d'une peinture de qualité et elle a l'avantage d'être beaucoup moins chère que les autres.

«La peinture est un produit qui a été conçu pour améliorer notre environnement, explique M. Portelance. Non seulement Éco-peinture contribue à ce que la planète soit moins polluée en sauvant des matières premières, mais on contribue aussi à ce qu'elle soit plus belle à regarder.»

Déjà, le Québec est à l'avant-garde pour ce qui est de la récupération et, surtout, de la revalorisation des

résidus de peinture. Ailleurs au Canada, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse par exemple, la récupération est beaucoup moins importante et, la plupart du temps, on se contente de collecter la peinture inutilisée afin de l'enfouir adéquatement, sans penser à la recycler. C'est le cas des États-Unis également, avec qui Éco-peinture partage son expertise, entre autres en ce qui concerne la comptabilisation des résidus récupérés.

M. Portelance déplore le fait qu'encore peu de gens connaissent l'organisme Éco-peinture, même s'ils contribuent tous à son financement chaque fois qu'ils achètent un gallon de peinture. «La pénétration n'est pas aussi rapide qu'on le voudrait. Dans les prochaines années, on essaiera de mettre les efforts sur l'information du public.»

Éco-peinture est d'abord née sous la forme d'une initiative sociale. En 1996, Normand Maurice, enseignant à Victoriaville, crée le CFER (Centre de formation en entreprise de récupération) afin de permettre à ses élèves en difficulté d'apprentissage de s'intégrer socialement. Le centre de revalorisation des déchets s'est ensuite spécialisé en recyclage de résidus de peinture, pour plus tard laisser ce rôle à Peintures récupérées du Québec. Aujourd'hui, 40 % de la production de Peintures récupérées est exportée, entre autres à Cuba, Haïti, en Guinée et en Angola, des pays attirés par le rapport qualité-prix que leur propose l'entreprise québécoise.

Matières résiduelles

Cap sur 2008 !

Montréal peut compter sur...

27 organismes Éco-quartiers

6 écocentres

Le Centre de récupération des matières recyclables le plus important du genre au Canada



éco-quartier

Mandat prioritaire

Promotion des 3R-V (Réduction à la source — Réemploi — Recyclage et Valorisation) à la maison et dans la communauté.

Un réseau en expansion

Un nouvel Éco-quartier ouvre ses portes cette semaine dans l'arrondissement de Saint-Laurent.



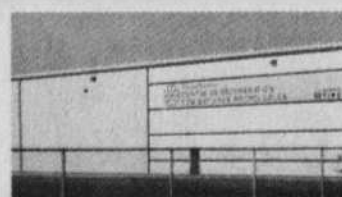
Bilan 2003

- 225 000 dépôts effectués
- 54 000 tonnes de matières résiduelles récupérées

- 66 % de ces matières (36 000 tonnes) détournées de l'enfouissement au profit du réemploi, du recyclage ou d'autre forme de valorisation.

Montréal

2008 est l'échéance fixée par le gouvernement du Québec pour parvenir à un taux de récupération de 60 % des principales matières résiduelles du secteur municipal.



Capacité

150 000 tonnes par année

Taux effectif d'acheminement des matières reçues vers le recyclage

92 %

Mode de gestion

Partenariat public-privé Ville de Montréal — Groupe TIRU.

Normes

les plus rigoureuses de l'industrie en matière de santé et de sécurité.

• ENVIRONNEMENT •

Habitation

Mise en chantier de l'écoconstruction

Un site Internet pour informer sur la manière de « construire ou rénover des maisons de façon écologique »

Bricoleurs en herbe, rénovateurs écolos et autres personnes soucieuses de l'environnement, à vos ordinateurs. Il existe un site Internet québécois pour vous donner trucs et astuces afin de rénover votre petit nid sans détruire les ressources naturelles qui vous entourent.

MARIE-ÈVE GRANIERO

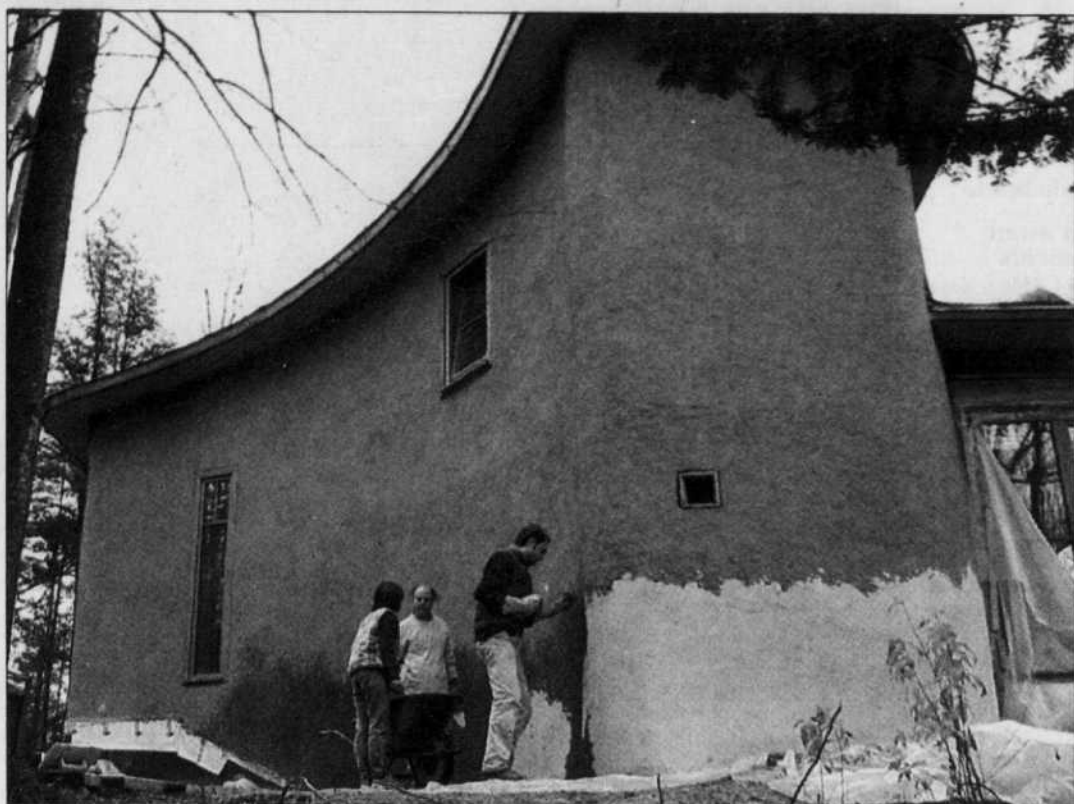
Bienvenue au www.ecohabitation.com, dans l'annuaire des pages vertes, créé en 2001 par Emmanuel Blain-Cosgrove, bachelier en environnement et écologiste, et Yann Million, informaticien.

Tout a commencé en 2000, lorsqu'Emmanuel rénovait sa maison de manière écologique en utilisant des matériaux récupérés et non toxiques. « Les gens ont commencé à entendre parler de mon projet, raconte Emmanuel. Je recevais de plus en plus d'appels pour des conseils en matière de rénovation écologique. J'ai constaté qu'il y avait un manque de ressources pour trouver les compagnies offrant des services ou produits écologiques. Yann et moi avons donc eu l'idée de construire un réseau Internet afin de permettre aux consommateurs d'obtenir toutes les informations dont ils ont besoin pour construire ou rénover des maisons de façon écologique. » Cet annuaire virtuel offre plus de 150 rubriques et adresses utiles. Que ce soit pour une pièce à peindre ou pour une maison complète à faire construire, Ecohabitation propose des produits et des services que les promoteurs du site qualifient de fiables et écologiques.

Réduire le gaspillage

Clôtures de sécurité, toiture végétale, isolation à base de matériaux recyclés, chauffage électrique radiant, voilà quelques idées offertes par Emmanuel Blain-Cosgrove. « Notre site propose des solutions pour réduire les dommages causés à l'environnement », ajoute-t-il. Pour lui, le plus grand enjeu écologique est le domaine du bâtiment, car l'industrie de la construction est un grand consommateur d'énergie et un énorme gaspilleur de ressources naturelles. Selon lui, les habitations écologiques seraient un bon moyen de réduire le gaspillage.

Trois éléments majeurs différencient les maisons



SOURCE ECOHABITATION

La règle des trois R: « réduire la consommation de matériaux neufs, réutiliser les anciens matériaux à d'autres fins, ou utiliser des produits recyclés. »

usuelles des habitations écologiques: l'énergie, la nature et la provenance des matériaux. En effet, les logements conventionnels consomment environ 20 % de l'énergie au Canada et dégagent presque 20 % des émissions totales de gaz à effet de serre. L'habitation écologique consomme moins, surtout si l'on respecte les normes bioclimatiques, par exemple en augmentant la fenestration du côté sud de la maison, ce qui permet aux habitants de réduire jusqu'à deux fois leur consommation d'énergie et leurs frais de chauffage.

De plus, l'air ambiant affecte beaucoup la santé. Les gens passent en moyenne 90 % de leur temps à l'inté-

rieur des maisons, là où l'air peut être de trois à quatre fois plus pollué qu'à l'extérieur. La ventilation souvent inadéquate ainsi que les matériaux de construction tels que les peintures et les panneaux de particules qui distillent des composés organiques volatils (COV) peuvent causer des maux de tête, de la fatigue et des troubles respiratoires comme l'asthme. C'est pourquoi le site d'Ecohabitation propose une sélection de matériaux non toxiques comme l'huile naturelle à base d'agrumes ou le vernis à base d'eau pour traiter les planchers en bois. Ces procédés aident à réduire les problèmes de santé liés aux produits chimiques.

La règle des trois R

Finalement, pour éviter tout gaspillage de matières premières, la compagnie propose d'utiliser des matériaux provenant de sources moins néfastes pour l'environnement afin d'entraîner une réduction des déchets lors de la rénovation ou la construction. « On essaie d'utiliser la règle des trois R, affirme M. Blain-Cosgrove: réduire la consommation de matériaux neufs, réutiliser les anciens matériaux à d'autres fins, ou utiliser des produits recyclés. » Selon le promoteur d'Ecohabitation, il est ainsi possible de réduire le gaspillage de ressources naturelles d'environ 20 %.

Bien plus qu'un site contenant quelques conseils pratiques, Ecohabitation répertorie plusieurs liens Internet de revues spécialisées, de centres écologiques et de compagnies d'aménagement paysager, afin d'offrir le plus de ressources possible aux utilisateurs consciencieux.

Habitat écologique

Parmi ces liens, on retrouve Archibio, un groupe d'intervention en habitat écologique. Cette compagnie à but non lucratif offre des conférences, des ateliers et de l'assistance aux autoconstructeurs ou personnes qui veulent réaliser leur maison de manière écologique. Un des services offerts est la maison en ballots de paille. Cette matière isolante, résistante au feu et qui respecte le Code du bâtiment, est remise au goût du jour pour faire économiser énergie et argent. « L'avantage de la paille, c'est surtout son caractère naturel, son faible coût et sa valeur isolante », explique Pascal Morel, coordinateur chez Archibio. La paille ressemble à des tubes de bambou constitués de petites cellules fermées, comme les bulles d'une mousse isolante. Et comme les ballots sont comprimés et recouverts de crépi, ils résistent aux flammes pendant des heures, même à 1000 degrés Celsius.

En plus de partager le même local et les mêmes valeurs écologiques, Ecohabitation et Archibio ont un projet commun: celui de réunir tous les membres de tous les milieux de la rénovation écologique sous un même nom, le Réseau québécois de l'écoconstruction. Ce projet permettrait de sensibiliser la population et les constructeurs aux enjeux environnementaux entourant l'industrie du bâtiment. La devise de ce groupe pourrait donc être: « Une maison saine dans un environnement sain. » Alors, pour ceux et celles qui veulent rénover ou construire leur habitat de manière écologique, à votre ordinateur et bonne séance de rénovation verte!

Montréal

Les Écocentres débordent

« À Montréal, on arrive à recycler seulement 17 % de la collecte sélective »

Au milieu des années 1990, la Ville de Montréal se dotait de deux importants instruments dans le domaine de la gestion des matières résiduelles: les Écocentres et les Éco-quartiers. Issus donc de la même mouvance mais, bien que leurs rôles soient complémentaires, une distinction s'impose. Évaluation d'une stratégie municipale.

PIERRE VALLÉE

« Les Écocentres sont des équipements municipaux, tandis que les Éco-quartiers sont un programme municipal de soutien financier à des organismes communautaires qui œuvrent dans le domaine de l'environnement », explique Jacques Tremblay de la Direction de l'environnement à la Ville de Montréal.

Leur mission est aussi différente. Les Écocentres sont des centres de récupération où le citoyen peut aller déposer les matières résiduelles qui ne vont ni dans la poubelle ni dans le bac vert. Par contre, les Éco-quartiers sont des organismes communautaires dont la mission consiste à sensibiliser le citoyen aux divers problèmes liés à la gestion des matières résiduelles.

Écocentres

Jean-Pierre Panet est ingénieur à la Direction de l'environnement de la Ville de Montréal et il a travaillé à la mise en place du premier Écocentre à Montréal. « Au départ, la ville voulait surtout rendre plus sécuritaires les cours d'enfouissement, qui étaient au fond des dépotaires à ciel ouvert, raconte-t-il. Je connaissais à ce moment-là le concept des déchetteries françaises et je m'en suis inspiré, mais en poussant le concept plus loin. »

Un Écocentre est un lieu où le citoyen peut aller déposer les ma-

tières résiduelles domestiques qui ne peuvent pas aller dans la collecte sélective. On y traite plus d'une centaine de matières allant du bois et des métaux aux ordinateurs et aux appareils électroménagers. Chaque Écocentre possède aussi un abri permanent pouvant recevoir les résidus domestiques dangereux tels que les piles, les huiles, les solvants et la peinture.

Le citoyen accède à l'Écocentre au moyen d'une rampe qui lui permet de déposer, au fur et à mesure qu'il avance, les matières résiduelles dans les conteneurs appropriés. C'est que le principe derrière l'Écocentre est le tri. « Si vous démolissez votre galerie et que vous ramassez le vieux bois avec la terre, vous obtenez un déchet. Si vous séparez le bois de la terre, vous obtenez deux matières recyclables. »

Le principe peut paraître simple, mais il est drôlement efficace. Environ 70 % des matières résiduelles ainsi triées et déposées dans un Écocentre sont recyclées ou revalorisées. « C'est un taux d'efficacité exceptionnel puisque, à Montréal, on arrive à recycler seulement 17 % de la collecte sélective. »

La popularité des six Écocentres ne fait pas de doute puisque plus de 250 000 citoyens montréalais les ont visités l'an dernier. D'ailleurs, certains jours, les Écocentres les plus achalandés arrivent à peine à répondre à la demande. « Nous planifions en construire huit autres d'ici les prochaines années. »

Mais cette popularité a aussi son revers. L'accès aux Écocentres est gratuit pour les résidents montréalais qui vont y déposer leurs matières résiduelles domestiques. En principe, les commerçants et les entrepreneurs n'y ont pas droit. Mais certains résidents montréalais en profitent malgré tout pour aller y déposer les matières résiduelles de leurs commerces ou entreprises. « On s'est aperçu que certains en faisaient un usage autre que résidentiel et qu'ils représentaient parfois jusqu'à 30 % de l'achalandage. »

C'est la raison pour laquelle certains Écocentres ont maintenant une tarification à l'intention des commerçants et des entrepreneurs. « La tarification est de loin inférieure aux coûts d'enfouissement. Et en offrant le service aux entrepreneurs, on évite aussi les dépôts sauvages, par exemple, la nuit dans une ruelle. »

Éco-quartiers

Les Éco-quartiers fêteront leur dixième anniversaire l'an prochain. Ils ont été créés grâce à un programme de soutien financier mis en place par la Ville de Montréal afin d'aider les organismes communautaires à sensibiliser et à promouvoir auprès des citoyens montréalais des comportements respectueux de l'environnement. « Ils agissent comme une interface entre les services municipaux et les citoyens », précise Danielle Fortin de la Direction de l'environnement de Montréal.

On compte présentement 27

Éco-quartiers répartis dans 10 arrondissements montréalais, le plus récent étant l'Eco-quartier Saint-Laurent situé dans l'arrondissement du même nom. Depuis

Environ
70 %
des matières
résiduelles
ainsi triées
et déposées
dans un
Écocentre
sont
recyclées ou
revalorisées

la fusion municipale, les Éco-quartiers sont passés sous la responsabilité financière des arrondissements. « Que les Éco-quartiers aient survécu à la fusion démontre clairement leur pertinence. »

Les activités des Éco-quartiers peuvent varier grandement puisque chaque Éco-quartier doit tenir compte des particularités de la clientèle qu'il dessert. Mais on peut tout de même les classer en trois principaux types d'activités: celles reliées au 3-R, soit la réduction à la source, le réemploi et le recyclage, celles reliées à l'embellissement et celles reliées à la propreté.

« Une des raisons du succès des Éco-quartiers est que ceux qui y travaillent ne sont pas des fonc-

tionnaires et qu'ils ne sont pas perçus comme tels. Ce sont des citoyens sur le terrain qui parlent avec d'autres citoyens. »

Sur le terrain

Raphaëlle Groulx fait partie de ce groupe. Elle est la coordonnatrice de l'Eco-quartier du Plateau-Mont-Royal, un des deux Éco-quartiers de l'arrondissement. L'Eco-quartier du Plateau-Mont-Royal est parrainé par Vélo-Québec. « Le rôle d'un Éco-quartier est de faire la promotion de l'éco-citoyenneté auprès des citoyens du territoire qu'il dessert. »

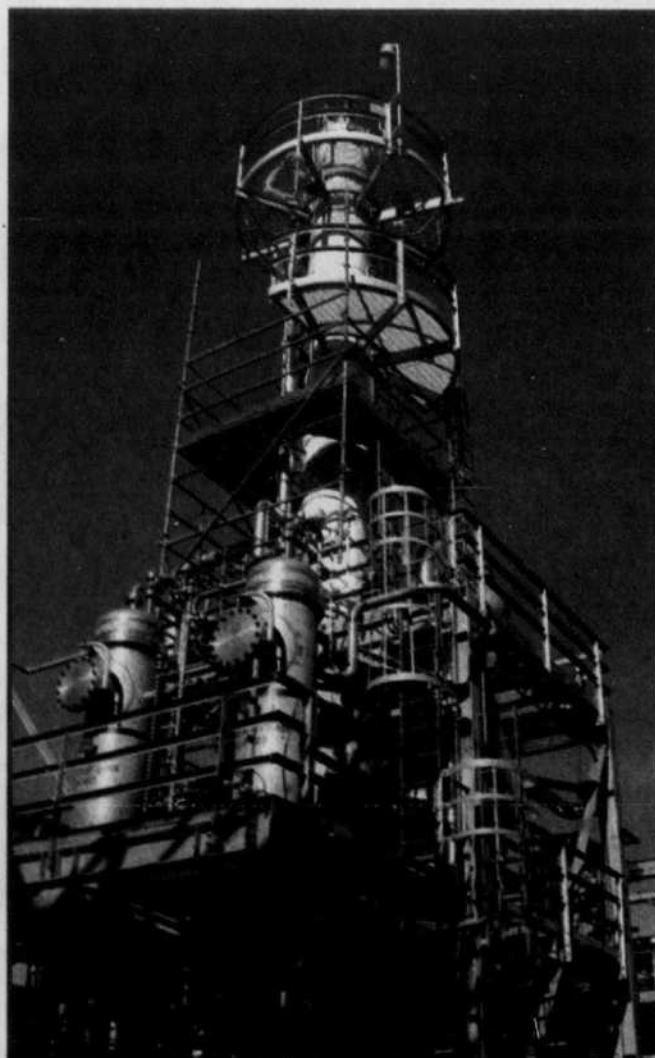
L'arrondissement octroie présentement à l'Eco-quartier du Plateau-Mont-Royal un financement annuel d'environ 100 000 \$, ce qui permet de défrayer le salaire de la coordonnatrice et de son assistante ainsi que le coût de la plupart des activités. Les projets ponctuels et plus coûteux — telles les ruelles vertes, qui coûtent environ 10 000 \$ — sont rendus possibles grâce à d'autres sources de financement.

Parmi les activités de cet Écocentre, notons celle qui invite chaque mercredi de l'été les rive-

rains d'une ruelle à un 5 à 7 afin de la nettoyer. « Nous arrivons en vélo avec tout l'équipement nécessaire. En plus de nettoyer la ruelle, cette activité permet aussi aux voisins de se parler et de mieux se connaître. »

Une autre activité digne de mention est le projet « Accréditation commerce vert », qui est un programme d'accréditation environnementale gratuit à l'intention des petits commerçants du quartier soucieux de faire leur part pour protéger l'environnement.

Raphaëlle Groulx croit que l'utilité des Éco-quartiers n'est plus à prouver. « Il reste encore beaucoup de travail à faire. Par exemple, si l'on recycle beaucoup sur le Plateau, on recycle mal. Il y a trop de matières souillées dans nos bacs verts. » Et les camions qui contiennent trop de matières souillées sont dirigés illico vers le site d'enfouissement. Un geste aussi simple que celui de rincer les contenants avant de les déposer à la collecte sélective est précisément le genre de comportement que les Éco-quartiers cherchent à susciter chez les citoyens montréalais.



Cansolv

Procédé à la fine pointe technologique d'absorption des gaz

**GAGNANT NATIONAL:
PRIX CANADIENS DE L'INNOVATION
EN DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- Leader mondial en traitement de pollution d'air
- Absorption du CO₂ des gaz de combustion - réduction des gaz à effets de serre
- Absorption haute performance des polluants industriels: SO₂, NO_x, mercure
- Ingénierie et service en usine

Cansolv Technologies Inc.

www.cansolv.com

Tél.: 514-382-4411 • Fax 514-382-5363

ENVIRONNEMENT
MATIÈRES RÉSIDUELLES

CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

Responsable NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.ca

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.

Tél.: (514) 985-3333 redaction@ledevoir.com

FAIS CE QUE DOIS